

Des cibles et des critères de réussite pour faciliter l'auto-évaluation et la régulation

Des cibles que nous nous fixons pour l'année N+1 (ajustées à N+2 en élevant le niveau d'exigence)

- 100 % des élèves de CP maîtrisent les doubles et les moitiés <10 en restitution et en situation-problème (orale)
- 80% des élèves maîtrisent les tables de multiplication en CM1 et 100% en CM2
- 50 % des élèves de fin de cycle 2 sont capables de tirer parti d'une relance pour résoudre une situation problème en un ou deux temps. (le seuil évoluera l'année suivante)
- Le taux d'inscription aux jeux stratégiques du TAP devrait mobiliser 50% des élèves la première année.

Des critères de réussite fondés sur l'observation :

- Nous considérons que nous aurons atteint un premier palier de réussite quand il n'y aura plus d'élève qui n'investira pas la page blanche de son cahier de recherche.
- Nous considérons que nous aurons atteint notre objectif quand tous les élèves seront en capacité d'explicitement oralement (même en petit groupe ou en APC), leur démarche et à prendre conscience d'une erreur.

Les **items du socle commun LSU** seront le révélateur incontournable, support des ajustements de l'avenant du projet d'école. Le suivi de cohorte sur 3 ans sur les priorités du projet d'école mérite d'être conduit pour conduire une analyse collective et renforcer la réflexion sur la continuité, les curricula.

